

Des aides

POUR QUI ?

- Propriétaires-occupants d'un logement de plus de 15 ans (sous condition de ressources)
- Propriétaires-bailleurs (sous condition de location sur une durée minimale)

VOS PROBLÉMATIQUES

- Vous souffrez de l'inconfort de votre logement
- Vous dépensez beaucoup pour chauffer peu
- Vous devez adapter votre logement au handicap ou au vieillissement

UN ACCOMPAGNEMENT EN 4 ÉTAPES

- 1 Analyse de la situation**
 - > Rencontre entre le conseiller et le demandeur
 - > Visite de votre logement
 - > Bilan diagnostic (énergétique et/ou autonomie)
- 2 Conseil et accompagnement dans les démarches**
 - > Identification des corps d'état à contacter
- 3 Examen de situation**
 - > Analyse des devis
 - > Constitution du dossier et dépôt
- 4 Travaux et vérification conformité**

2 types de travaux éligibles aux aides

POUR RÉDUIRE VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE

- Amélioration de l'isolation thermique (combles, murs extérieurs, fenêtres)
- Amélioration ou mise en place de la ventilation du logement (VMC)
- Installation de système de chauffage si possible utilisant les énergies renouvelables ...

POUR ADAPTER VOTRE LOGEMENT AU VIEILLISSEMENT OU HANDICAP

- Adaptation de l'équipement de la salle de bain
- Suppression des marches, cloisons
- Élargissement des passages
- Installation d'un monte-personne
- Mise en place d'une rampe (plan incliné) ...

AVANT



Montant des aides

SUBVENTIONS ANAH

jusqu'à 50 %

suivant la nature des travaux
et pour un total de dépenses subventionnables plafonnées

PRIME COMPLÉMENTAIRE HABITER MIEUX

de 1600€ à 2000€

Sous réserve que les travaux réalisés améliorent la performance énergétique du logement suivant le barème de l'Anah (gain énergétique calculé par le technicien)



Sous condition d'éligibilité :
Aide supplémentaire des Communautés de Communes (500 €), CAF, Caisse de retraite

Des avantages fiscaux cumulables :
Eco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt

APRÈS



Un Programme d'Intérêt Général ?

Ce Programme d'Intérêt Général 2014-2017 a pour but d'accompagner les propriétaires dans la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement grâce à une assistance administrative et des conseils techniques et financiers gratuits.

Une opportunité pour répondre à vos problématiques d'habitat



Des avantages pour vous accompagner dans votre projet



DES SUBVENTIONS



DES SERVICES GRATUITS

DES PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS

Dans la Communauté de Communes Hardouiniais Mené

Permanences mensuelles le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h au siège de la Communauté de Communes à Merdrignac

Dans la Communauté de Communes du Mené

Permanences mensuelles le 3^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 17h au siège de la Communauté de Communes à Collinée

Au Gouray au sein de l'antenne Ménerpôle

Permanences hebdomadaires tous les mardis

Sur chaque commune

Permanences hebdomadaires tournantes sur rendez-vous : informez-vous auprès de votre commune !

Renseignez-vous !

Gratuit et sans engagement

Mandatée par les Communautés de Communes du Mené et de l'Hardouiniais Mené, la SCIC Les 7 Vents est à votre disposition pour :

VOUS INFORMER

sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de votre projet

VOUS CONSEILLER

sur les travaux d'amélioration de votre habitat

ÉTABLIR UN PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

prenant en compte votre apport personnel, vos prêts éventuels et les subventions possibles

MONTER VOTRE DOSSIER

de demande de subvention et assurer son suivi

COMMUNES CONCERNÉES

- > **CC du Mené**
 - Collinée
 - Langourla
 - Le Gouray
 - Saint-Gilles-du-Mené
 - Plessala
 - Saint-Jacut-du-Mené
 - Saint Gouéno
- > **CC Hardouiniais Mené**
 - Merdrignac
 - Gomené
 - Illifaut
 - Laurenan
 - Loscouët-sur-Meu
 - Méritillac
 - Saint-Launeuc
 - Saint-Vran
 - Trémoré

Un interlocuteur : le Guichet Énergie Logement

SCIC Les 7 vents
Ménerpôle
22330 Le Couray



02 96 30 32 96
renovhabitat@mene.fr

www.7vents.fr

Bénéficiez d'aides financières pour vos travaux

Ensemble
améliorons
votre logement !



Vivre mieux dans son logement

DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL : RÉNOV'HABITAT
Les communautés de communes du Mené et du Hardouiniais-Mené s'engagent pour l'amélioration de votre logement avec le concours de l'Anah et du dispositif « Habiter Mieux ».

